

Paroles de Sansvoix

27 MARS 2007

Supplément
de 8 pages
aux
quotidiens
français (liste
ci-dessous)

ÉDITÉ PAR LE MENSUEL MESSAGES*

Avant de donner votre voix, écoutez celle des plus pauvres

Éditorial



Par Renée
Thominot

56 ans,
2 enfants,

2 petits-enfants.

Vit de l'Allocation

spécifique de solidarité
(14,51 € par jour)

délivrée à ceux qui ont
travaillé 5 ans,

dans les 10 années

précédant le chômage.

“ Qui est vraiment expert en précarité ? Celui qui voit et qui contemple ou celui qui la vit et se bouge ? Pour le premier, celui qui constate, l'assistantat est le seul remède à ce fléau avilissant. Pour lui, les clichés sont tellement puissants qu'en toutes circonstances, le précaire doit avoir la gueule de l'emploi : le pauvre est triste, il bafouille, il a peur, il est comme sur une image d'Épinal, recroquevillé sur lui-même. Foutaises ! Pour le second, moi qui suis comme lui, je vais te dire ce que désirent ces gens, tous ces « sans » comme on les appelle aujourd'hui. Celui-ci, sa dignité est souvent bafouée. Celle-là rame ou erre toute la journée. Celle-ci devient irascible, on ne comprend pas bien pourquoi... Celui-là, celle-là, encore et encore... Mais quand est-ce que tout cela s'arrêtera ? Quand ils deviendront des invisibles et disparaîtront petit à petit de la surface de la planète ? Non, il ne faut pas. Nous avons tous besoin les uns des autres. Car il y a de l'entraide, de l'ingéniosité, de la ressource et même de la générosité, en bref de l'humanité chez ces gens là. Et j'en sais quelque chose, car je suis l'un d'entre eux. ”



Fracture sociale, exclusion, travail précaire... Si la plupart des candidats à l'élection présidentielle évoquent ces scandales de notre société, on a peu entendu, même dans ces émissions censées représenter la France et les Français, ceux qui vivent au quotidien des situations de très grande pauvreté. C'est à ces hommes et à ces femmes qui, comme Renée Thominot, refusent d'être des « handicapés sociaux », et qui luttent au contraire pied à pied contre la misère qui les

baïllonne, que ce supplément veut donner la parole.

Oui, parce que notre priorité est de reconnaître leur dignité aux plus fragiles, nous sommes convaincus qu'il faut d'abord les écouter pour entendre sans filtre leur propre vision des enjeux de société.

Oui, pour avoir le droit, aujourd'hui ou demain, de partager le refus de la précarité et de la misère avec les plus démunis, sachons d'abord les entendre aujourd'hui en direct, quand tant de médiateurs confisquent, moquent ou déforment leurs paroles.

Alors, lisez leurs témoignages et constatez-le par vous-même : vous les imaginiez seulement capables d'être assistés et vous allez les découvrir dignes d'être associés au fonctionnement d'une démocratie qui les oublie trop souvent !

Leurs avis, qui valent bien ceux de beaucoup d'experts, le prouvent : c'est grâce à eux, et non pas malgré eux, que changera notre regard sur la pauvreté et qu'un vrai pacte républicain retrouvera ses priorités. ●

Paroles de Sans-Voix

Sommaire

- MOBILISATION 2**
Ana : « C'est un laboratoire dans lequel je peux m'affirmer »
- LOGEMENT 3**
Lydia : « A neuf dans un T4, on finit par déranger ! »
- IMMIGRATION 4**
Youbis : « Si vous saviez les papiers que doit remplir un sans-papiers ! »
- EMPLOI 5**
Filiy : « Avec deux emplois, je gagne le SMIC ! »
- PERSONNES AGEES 6**
Françoise : « Si j'ai le blues, je vais dans le jardin... la nature ne me contredit pas »
- SCOLARITE 6**
Vanessa : « Parfois j'ai du mal avec les enseignants »
- MEDIATION 7**
Saïd : « L'Europe ? Ici, au Grand Trou, elle est en route »
- PARTICIPER 8**
Si vous voulez vous mobiliser

Paroles de Sansvoix a été réalisé par le Secours Catholique, les Semaines Sociales et ATD Quart Monde. Nous adressons toute notre reconnaissance à Amnesty International France pour sa participation et à l'Association Georges Hourdin qui a financé et coordonné cette opération. Merci à Cabu pour ses illustrations, à Rampazzo & Associés pour la conception graphique, à la majorité des quotidiens français* qui ont accepté d'insérer gracieusement ce 8 pages, à la Promap pour l'affichage, aux radios** qui ont diffusé la campagne, à l'Agence TBWA et à Claude Sérillon pour les spots radio.

Nos partenaires au 19 mars :
*Aujourd'hui en France, L'Humanité, Libération, Le Monde, et L'Alsace, Bien Public, Courrier de l'Ouest, Le Dauphiné, La Dépêche du Midi, Est Eclair, Journal de Saône et Loire, Maine Libre, La Marseillaise, Nice Matin, Midi Libre, La Nouvelle République du Centre Ouest, Ouest France, Le Parisien, Presse Océan, La République du Centre, L'Union, La Voix du Nord et l'hebdomadaire L'Ami Hebdo
**Europe 1, Europe 2, France Bleu, France Info, France Inter, RFI.

* le mensuel du Secours catholique

2 Mobilisation citoyenne

Hommes et femmes, ils sont quarante venus de toute la France avec le lourd bagage de leur précarité. Sous la houlette d'une troupe théâtrale, ils mettent en scène leur propre histoire. Pour sortir du malheur et le dire au grand public.

Ana : « C'est un laboratoire dans lequel je peux m'affirmer »

Ce jour-là, la séance commence autour d'un café, dans une salle à Paris. Ils sont une quarantaine à avoir répondu à l'appel de la troupe NAJE (Nous n'Abandonnerons Jamais l'Espoir). L'espoir ? Ah oui, ils ont besoin de le retrouver. Il suffit de les écouter : chômage, petits boulots, chômage pour l'un ; famille désunie, bagarres, agression pour un autre. S'ils sont venus là, c'est pour tenter de sortir du gouffre, pour se retrouver soi-même... grâce au théâtre. Ils s'apprennent à mettre en scène leur existence même avec l'aide de comédiens professionnels et pour cela ils ont programmé une quinzaine de week-ends de préparation avant la représentation publique au théâtre de Chelles (Seine-et-Marne) le 1^{er} juin prochain. Pour l'heure, la séance débute par des exercices de mise en train pour se dégourdir les bras et les jambes, pour se libérer des poids qui les oppressent, pour redécouvrir le plaisir des sens : voir, écouter, toucher, se mouvoir. Ainsi, l'histoire de l'aveugle en voyage.

« Je peux hurler »

Par couple, les apprentis comédiens se déplacent dans la salle. L'un, les yeux fermés, se laisse guider par son compagnon qui lui apprend à contourner les obstacles, à marcher sans crainte, à cueillir une fleur, à boire l'eau d'une source... Voyage dans le temps et dans l'espace pour apprendre la confiance, le respect mutuel, l'imagination. Enchaînement : renaitre à sa voix, ce qui n'est pas une évidence pour quarante personnes qui n'ont jamais chanté ensemble. Et pourtant, voici que par petits groupes un même son résonne... et qu'au bout d'une quinzaine de minutes, on frôle l'harmonie. Petits exercices à l'air innocent ? Non pas, car peu à peu chacun apprend à s'exprimer par le corps tout entier et à participer à l'œuvre commune de la troupe, tout en mesurant la nécessité de sa



présence et sa responsabilité à l'égard des autres. « Ici, j'ai trouvé une place dans un groupe, on me renvoie une image positive de moi, raconte Christine. J'ai démarré à NAJE dans un état dépressif avancé, au point de ne plus pouvoir sortir de chez moi, ne plus parler, même à la boulangère ». « Moi je suis érémitique, lance Ana, le temps de la pause café. Ici, on se retrouve entre personnes en situations précaires, alors autant savoir où en est chacun. » Arrivée de Poitiers, elle s'emballe pour la méthode du théâtre-forum. « C'est un laboratoire dans lequel je peux m'affirmer, m'exprimer. D'un point de vue psychologique, c'est un endroit où je peux hurler, qui me permet de reprendre la parole. Je retrouve ici mon côté militant que j'avais perdu à cause de ma situation précaire. » À chaque séance, un intervenant extérieur est invité. Aujourd'hui, c'est le philosophe Miguel Benasayag qui durant deux heures parle des « sans » en Amérique latine. Le débat s'instaure. Questions et réponses se succèdent, car on veut bien entendre, mais on veut surtout comprendre, aller au fond des choses. « C'est incroyable comme ça nous ouvre l'esprit, s'émerveille Ida, 38 ans, arrivée de Strasbourg. Ici, on a accès à des informations, des

intervenants et des idées auxquels on n'a pas droit habituellement. » Ensuite, chacun, à partir de son expérience personnelle va illustrer les problèmes soulevés par le conférencier. Et voici de nouvelles tranches de vie qui révèlent des pans entiers de la précarité. Ida raconte les difficultés avec sa fille « qui se retrouve dans une situation que je ne peux maîtriser » ; Joëlle, alcoolique abstinent, évoque son passé qui resurgit sous la forme d'un ancien compagnon ; Marie-Christine, humiliée durant toute son enfance, qui se sent tellement plus forte depuis qu'elle s'est mise à la boxe... Les autres écoutent le flot des paroles, et recueillent – parfois – des larmes qu'on ne peut retenir. Si on pleure aujourd'hui, bientôt il faudra monter sur scène. Et alors, pas question de flancher. Pour l'heure, les histoires permettent d'alimenter et d'imaginer la trame des futures scènes que les comédiens ébauchent entre eux. Nombreux apprennent ainsi à dépasser leurs complexes et à se dépasser. « La troupe pose un regard positif sur la vie de chacun, car il y a au bout un objectif commun, analyse Fabienne Brugel, chef d'orchestre de NAJE. Nous leur demandons de laisser dehors leurs préju-

Les apprentis comédiens réfléchissent ensemble pour mettre en scène leur propre histoire de vie. [Photos P. Brault]

gés, les petites conneries de la vie, d'admettre que le point de vue qu'on a sur la réalité peut évoluer et qu'on peut construire sa pensée en composant avec les suppositions des autres. » « Quoiqu'il en soit, il faut rester humble, reprend-elle. Avec ce spectacle on ne va toucher que 750 spectateurs. L'important c'est le chemin qui a été parcouru avec les participants. Ce spectacle est leur aboutissement. » Ce que confirme Ana : « J'ai appris à m'intégrer dans un projet durable, et je compte bien le mener à bout... » ●

Louis Guinamard

Les secrets du théâtre-forum



La troupe NAJE s'appuie sur la formule du théâtre-forum. Imaginée au Brésil par le Théâtre de l'opprimé, la méthode propose une pédagogie en trois volets : formaliser les préoccupations des participants, retrouver la parole et reprendre confiance dans la préparation et sur scène. Les buts : décomplexer les corps dans l'espace et l'esprit dans la société, donner accès à la réflexion, permettre de formuler sa pensée, trouver les moyens de transmettre la réflexion. « La méthode permet d'aller de l'individuel au collectif, précise Fabienne Brugel, metteur en scène de la troupe NAJE. À partir de chaque histoire, nous cherchons à discerner les phénomènes sociaux qui transparaissent, afin, à terme, de monter des propositions qui pourront être soumises à tous via le théâtre. » En effet, lors des représentations, les comédiens jouent une première fois la scène, puis un membre du public est invité à intervenir en remplaçant un comédien pour proposer une issue positive. De soi à l'autre, un modèle de sensibilisation interactive qui permet d'engendrer une réflexion collective et d'amener à des solutions nouvelles aux problèmes mis en scène. www.naje.asso.fr / Tél. : 01 46 74 51 69

Les Universités populaires Quart Monde

Mises en place au début des années 70 par le fondateur d'ATD Quart Monde, le père Joseph Wresinski, les Universités populaires Quart Monde rassemblent des personnes en situation d'extrême pauvreté, d'autres personnes qui, sans avoir connu la pauvreté la refuse et des intervenants. Chaque mois, les participants reçoivent un thème et des questions auxquelles ils réfléchissent localement. Cette phase de préparation permet de libérer la parole dans la confiance, de trouver les mots pour élaborer une pensée qui sera partagée lors d'Universités régionales mensuelles. « On parle d'Universités car les participants y élaborent un savoir nouveau. Les personnes en situation de pauvreté y sont les enseignants, elles expriment leurs expériences de la vie, leur vision de la société », explique Brigitte Jaboureck, responsable des Universités populaires parisiennes. Ces rencontres engendrent des changements personnels chez les personnes en grande précarité. « À partir du moment où l'on peut dire sa pensée, on regagne confiance, on se sent respecté et respectable, on se découvre une utilité sociale. » Mais aussi chez les autres participants qui reconsidèrent leur vision de la société à partir de ceux qui en sont exclus. Les Universités populaires génèrent également des transformations institutionnelles. À plusieurs reprises elles se sont penchées sur des évolutions législatives, comme lors de l'élaboration de la loi contre les exclusions de 98 et, l'an dernier, pour le travail gouvernemental sur les tutelles et curatelles. Elles permettent à tous les participants d'exprimer une réflexion enracinée sur la vie et le combat quotidien de ceux qui sont confrontés à la misère. ●

paroles de
Sansvoix
Véronique Bellicha
38 ans, mère
célibataire de deux
enfants, au RMI.

« Quand je vais à l'ANPE ou ailleurs, je voudrais qu'on cesse de vouloir m'intégrer selon votre propre modèle. Je voudrais qu'on me regarde comme je suis, moi qui cherche ma voie sur d'autres chemins que les vôtres. Cessez de nous culpabiliser, de nous rabaisser, de nous imposer le modèle dominant : puisqu'il n'y a pas de travail pour tous, laissez nous inventer d'autres manières de faire partie de la société. »

Lydia, mariée depuis deux ans, n'en peut plus : « Nous vivons à neuf dans un T4 chez ma sœur ! ». Depuis des mois, elle frappe à tous les guichets possibles pour trouver un logement. Avec toujours la même réponse : repassez dans cinq ans. Elle continue à se battre.

Lydia : « À 9 dans un T4, on finit par déranger ! »

Bron, près de Lyon, est sa ville. Elle y est née et y a passé sa vie : 33 ans. Mais pas de place pour elle ici. Depuis son mariage, en juillet 2005, Lydia est à la recherche d'un logement pour elle et son mari : « On habite chez ma sœur. Elle vit en couple avec ses cinq enfants de 6 à 21 ans. Nous sommes neuf dans un T4 ! Nous dormons dans le salon, sans aucune intimité. Alors, forcément, maintenant je commence à sentir que l'on déranger. Même si ma sœur veut m'aider, ça devient intenable. » En quelques mots, Lydia a tout dit.

« Un tiers des demandeurs de logement sont hébergés par leur famille ou des amis », rappelle François Guillot, membre d'ATD Quart Monde, qui accompagne les habitants de Bron dans leur demande de logement social. Les structures d'accueil de dépannage sont saturées et ne peuvent plus proposer de solutions intermédiaires dans l'attente d'un vrai logement.

2 000 demandes en attente
« Actuellement 2 000 demandes de logement sont en attente à l'agence locale de l'Opac du Rhône, à Bron », renchérit Henry Morisson, membre de l'association Solidarité pour le droit au logement-Bron, chiffre tempéré par l'Opac à 1 308. Une situation



aggravée par la politique de rénovation urbaine lancée dans cette banlieue, comme dans toute l'agglomération lyonnaise et concrétisée par un plan de démolition de barres. Les personnes « délogées » passent évidemment prioritaires sur les listes de logements sociaux à venir. Depuis quelques mois, Lydia fait feu de tout bois. Elle a sollicité

l'aide de Droit pour tous, déposé des dossiers à la préfecture du Rhône, à la mairie de Bron, dans les villes des alentours, à l'Opac, au 1 % patronal. Des mois interminables de démarches. Et toujours la même réponse : « Vous n'êtes pas prioritaire par rapport à des dossiers plus anciens, du coup vous aurez quatre à cinq ans d'attente. » À devenir fou. Non, mais

elle appelle cela « de la violence sociale, c'est ce que je ressens en sortant bredouille de mes démarches ». Lydia ne pense plus qu'à « ça » : un logement, « un toit sur ma tête. » Au point, explique-t-elle, qu'elle n'arrive même plus à mener convenablement sa recherche d'emploi. Elle est éducatrice spécialisée et son mari travaille. Alors, pourquoi pas dans le privé, dira-t-on ? La

réponse est lapidaire : les agences réclament 170 euros pour accéder à leurs fichiers et le salaire doit être trois fois supérieur au loyer. « On a beau travailler on n'a pas accès au logement ! résume Henri Morisson. On se trouve dans une situation très grave, tout comme pour les érémites et les précaires. » ●

Tony Marggia

Portraits



Bernard : « Exclu c'est moins pire qu'invisible »

« Pendant cinq ans, j'étais un invisible, je vivais en puisant dans les poubelles. » Bernard aura vécu dix ans à la rue, avant que sa situation ne s'améliore. Il commence à faire la manche, accepte de se faire soigner... « Je suis passé au rang d'exclu, c'est moins pire qu'invisible. » Bernard reprend pied et a trouvé un logement dans le privé pour ne pas « retomber à la rue. » « Vingt mètres carrés que j'ai pu payer grâce à l'Allocation pour les adultes handicapés et à l'Aide personnalisée au logement. » Depuis quatre ans, Bernard a déposé une demande de logement social. « En tant qu'adulte handicapé je ne suis pas prioritaire. Les HLM savent que je suis déjà logé. Je demande un F2 car en raison de mon état de santé, je ne pourrai plus me déplacer. Vous imaginez de passer votre vie bloqué dans 20 mètres carrés ! »

Farida : « Un T5 pour 9 ? Dans quatre ou cinq ans »

« Nous avons décidé de venir en France pour la scolarité de nos enfants. » Farida quitte l'Algérie en 2004 pour rejoindre son mari. « J'ai d'abord vécu dans un foyer d'hébergement dans lequel j'ai fait venir mes enfants. Nous étions neuf dans une chambre. La directrice ne voulait pas nous garder. Mais j'ai refusé de quitter le foyer. » La famille attend novembre 2005 pour se retrouver à la rue : « Nous savions que nous avions droit à un vrai hébergement dans le cadre du Plan grand froid. » Ils obtiennent un appartement pendant six mois. « À la sortie, les services sociaux devaient nous trouver une solution adaptée. » Ce sera huit chambres d'un foyer Sonacotra. « Avec une cuisine collective, mais des toilettes et des douches rien que pour nous. » Depuis avril 2006, « depuis que j'ai ma carte de séjour », le dossier de la famille est en rade dans les différentes administrations. « On nous signale qu'il n'y a pas de T5 disponible avant quatre ou cinq ans... »

Droit au logement opposable : un défi pour le futur président

Le Parlement a adopté le 22 février une loi instituant un droit opposable au logement. Cette avancée, qui permettra à une personne sans logement ou mal logée de déposer un recours devant les tribunaux, a été obtenue grâce à tous ceux qui depuis des années se mobilisaient et s'efforçaient de convaincre de sa nécessité. C'est une victoire pour l'accès de tous au droit humain fondamental qu'est le logement : la loi a été

adoptée sans aucun vote contre. Cette loi de février est un premier pas qui prévoit que des dispositions de mise en œuvre soient prises d'ici octobre 2007, puis sur plusieurs années. Nous croyons que c'est parce que ce droit va devenir opposable que ceux qui en ont la responsabilité vont se mobiliser pour construire les logements nécessaires. De la même façon, à la fin du XIX^e siècle, lorsque le Parlement a instauré l'obligation de



Quatre à cinq ans d'attente en moyenne pour obtenir un logement social. (Photos F. Collini)

scolariser chaque enfant, cela a conduit à ce que chaque village construise son école. La « plate-forme pour le droit opposable au logement », initiée en 2003 par ATD Quart Monde et regroupant aujourd'hui plus d'une trentaine d'associations, continuera de mobiliser pour que ceux qui n'ont pas de logement digne puissent concrètement obtenir justice. La mise en œuvre du droit opposable au logement représente un défi

pour le prochain quinquennat, celui de l'obligation de son application. Ce qui passe évidemment par une politique volontariste de construction de logements sociaux. Avec le prochain Président de la République, avec les parlementaires, avec les élus locaux, tous les citoyens seront appelés à s'unir et se mobiliser pour qu'au terme de leur mandat plus personne ne soit à la rue ou dans un habitat indigne. ●

paroles de
Sansvoix
Henri Morisson
73 ans, association
Solidarité pour le droit
au logement, Bron.

« Il faut se battre pour accélérer la reconstruction de logement sociaux adaptés aux moyens de personnes. Éviter que des démolitions se fassent dans nos quartiers populaires en si grand nombre alors que les logements de remplacement ne sont pas construits pour les populations aux ressources modestes. Il faut mener des démarches collectives pour faire pression et des démarches individuelles pour faire avancer chaque dossier. Certaines familles attendent depuis sept ans ! »

4 Immigration

Youbis, Mauritanien d'origine, vit en France depuis sept ans. En toute illégalité. Mais il a appris l'art de la clandestinité... et se bat avec les sans-papiers.

Youbis : « Si vous saviez les papiers que doit remplir un sans-papiers ! »

Youbis est un menteur et il l'assume. Il y a sept ans, il a débarqué en France avec de faux papiers. Depuis quatre ans, il travaille dans un restaurant sous une identité usurpée. En CDI, en plus ! De son côté, l'Ofpra (Office français de protection des réfugiés et apatrides) refuse de croire ses histoires de menaces de mort en Mauritanie et l'a débouté plusieurs fois. Pourtant, là, Youbis semble ne plus mentir : « Sérieusement, si nous étions heureux chez nous, nous ne serions pas là à vivre dans la crainte d'une arrestation. Je n'avais aucune envie de changer de pays. » En Mauritanie, Youbis est menacé de mort, et s'enfuit au Mali. Un passeur lui fait des faux papiers. Il arrive en France comme citoyen malien avec un visa de quinze jours. Depuis qu'il a débarqué en 2000, sa vie est un long parcours administratif. Il dépose un dossier à la préfecture comme demandeur d'asile politique. Débouté, il dépose un recours. Nouveau refus. Deux ans plus tard, il demande la réouverture de son dossier. Rejeté. « Trois jours après, je recevais une notification de reconduite à la frontière. » Depuis un an, Youbis n'a plus le droit de rester en France. Il apprend l'art de la clandestinité. La règle d'or : « Personne ne doit rien savoir sur toi. » Les trucs :

éviter de sortir la nuit, fuir les lieux publics... « En général, c'est dans les transports en commun que surgissent les contrôles de police. Là, il faut garder son sang-froid... » Comme pour le travail : « Le patron de mon restaurant ignore tout de moi... Il faut que je vive, en attendant ma régularisation. »

La survie au quotidien

L'interdiction de travailler, pour les sans-papiers, constitue une véritable préoccupation. D'une part, quant à leur survie quotidienne, puisqu'ils sont contraints de travailler au noir, au risque d'être exploités. D'autre part, parce qu'on leur demande, dans la perspective d'une régularisation, de justifier de leur présence. Une occasion pour Youbis de s'insurger contre l'iniquité des décisions préfectorales et les conditions d'accueil des demandeurs. Car notre homme n'est pas du genre à attendre que les choses se fassent sans lui. « Si tu croises les bras, il ne va rien se passer. Il faut nous exprimer en groupe pour faire savoir qu'il y a des milliers de personnes dans notre situation. Sinon, qu'est-ce que vaut la voix d'un clandestin ? » Lui qui n'a pas le droit de vote se veut un citoyen exemplaire. Un soir, il participe à une réunion pour rédiger des propositions aux candidats. Un autre soir, il retrouve un groupe de migrants de la délégation du Secours Catholique de Paris,



rassemblant de nombreux sans-papiers. « En plus de nous informer sur les lois, de nous apporter du réconfort, d'échanger des conseils de survie, cela permet surtout de porter nos voix. »

Force de preuve

Lucide, Youbis mesure les risques : « Moi je suis prêt à parler. Nos histoires ont force de preuve et sont la seule arme pour nous en sortir. » Le groupe mène un travail de sensibilisation auprès du public. « Nous avons organisé un rendez-vous, « Les petits papiers des sans-

papiers », pour montrer les formalités que nous avons à remplir. » Youbis raconte sa rencontre avec l'adjointe au maire de Paris chargée de l'immigration et des étrangers non communautaires. « Nous demandons des choses concrètes : au niveau des préfectures, quand on nous refuse nos dossiers incomplets, qu'on nous précise ce qu'il manque ; qu'on diminue les contrôles arbitraires... Notre seul espoir est de faire entendre nos voix. C'est tout ce qui reste en notre pouvoir... » ●

Louis Guinamard

Accueillir les immigrés

Les Semaines Sociales, dans le cadre de la prochaine élection présidentielle, ont fait 12 propositions pour une société plus juste dont les titres sont présentés en page 8.

Chaque proposition est détaillée sur le site. Nous publions ci-dessous la proposition 10 : Accueillir dignement les immigrés « La France ne peut accueillir toute la misère du monde, mais elle doit savoir en prendre fidèlement sa part » : ne tronquons pas cette célèbre phrase d'un ancien Premier ministre. Quelle est la « part » de cette misère qu'il est juste d'ac-

cueillir, pour un pays comme le nôtre ? Uniquement celle que nous choisissons en fonction de nos besoins et intérêts ? Aussi légitime que soit cette préoccupation, nous pensons que nos seuls intérêts ne peuvent pas être le critère ultime de notre politique d'immigration. Certains droits doivent être pris en compte, parce qu'il en va de la dignité des personnes. Nous en soulignons trois :

- le droit de chacun à vivre en famille. Aucune mesure visant à réguler le regroupement familial n'est légitime si elle aboutit concrètement à rendre ce droit impossible.
- le droit de chacun à vivre sans crainte, sans se cacher. Il serait donc juste d'accorder une carte de séjour aux étrangers ayant vécu 5 ans sur le sol français.
- le droit, pour toute personne persécutée dans son pays pour des raisons ethniques, politiques ou religieuses, de trouver asile. Il serait juste de supprimer les mesures

qui, dans le but légitime d'éviter les détournements de la procédure d'asile, ont ces dernières années enlevé à beaucoup de véritables demandeurs d'asile la possibilité même de faire valoir ce droit. Par ailleurs, nous estimons que, pour une meilleure intégration des étrangers, ceux d'entre eux qui ont vécu dix ans en France devraient se voir reconnaître le droit de voter aux élections municipales et cantonales. ●

Semaines Sociales
www.une-societe-plus-juste.org

Les exigences du codéveloppement

Est-ce une bonne nouvelle ? Nous le souhaitons car les peuples du Sud, en Afrique notamment, vivent une tragédie sans nom et la France porte à la fois une responsabilité et un handicap très lourd dans ce domaine. D'abord notre aide publique réelle au développement est parmi les plus faibles des pays de l'OCDE (moins de 0,5 % du PNB) ; ensuite, nous sommes experts pour reprendre d'une main - celle de la corruption - ce que nous donnons de l'autre. Nous savons hélas que ces procédés sont largement répandus dans la zone d'influence française. Enfin l'aide actuelle est conçue selon des standards occidentaux. Ce qui honorerait notre pays c'est que ce co-développement se fasse vraiment dans la transparence, dans le respect des pays bénéficiaires et surtout de leurs sociétés civiles qui expriment, chaque fois qu'elles le peuvent, une claire volonté de reprendre en main leur avenir. Un tel programme exigerait de nos gouvernants, quels qu'ils soient, des mesures exemplaires et efficaces. Ainsi, il serait salubre :

- que des partenariats équitables s'instaurent entre universités, entreprises, hôpitaux, centres de recherche, coopératives, pour que les Africains soient créateurs de leur propre richesse et puissent vivre chez eux. Les projets des migrants eux-mêmes devraient être soutenus, ce qui n'est pas vraiment le cas aujourd'hui,
- que nos entreprises paient le juste prix, respectent l'environnement et cessent de corrompre les États des pays d'accueil, et que la France promeuve la démocratie au lieu de soutenir ces nombreux régimes qui font la honte de tous,
- qu'on cesse de subventionner nos exportations agricoles qui, au lieu de nourrir les peuples, les affament, en ruinant les chaînes de production agricoles locales et, dans le même esprit, de leur laisser quelques barrières douanières pour protéger le faible tissu économique qu'une logique libérale est en train de détruire. ●

Olivier Chazy,
président d'Emmaüs
liberté 94, de Karibu IdF
et de Karibu Kinshasa

Plusieurs associations de la société civile africaine ont rédigé un texte remarquable sur le sujet, à destination des candidats à la présidentielle. À consulter sur : www.ccfid.asso.fr

paroles de
Sansvoix
Martine Alassane
Strasbourg, 45 ans,
mère de deux enfants,
technicienne
de surface.

« Je demande le droit à vivre l'amour et la famille avec l'homme que j'aime et qui est demandeur d'asile. Je demande que cesse cette suspicion du mariage blanc. Je demande qu'il ait le droit de travailler pour subvenir à ses besoins et à ceux de notre famille, je demande qu'on cesse de nous considérer comme des truandeurs. Je demande qu'on nous laisse vivre en paix. »

À 29 ans, Filiy cumule deux emplois pour survivre. Figure imposée pour la génération des travailleurs précaires.

Filiy : « Avec deux emplois, je gagne le Smic ! »



La chargé du matériel de travaux publics, étalé du goudron brûlant sur des toits instables, nettoyé des TGV, astiqué des vitres, des bureaux, des salles de classe, fait la plonge, vidé des centaines de poubelles et servi des dizaines de repas. Filiy est venu du Mali à 18 ans ; son père, à l'époque, était ouvrier chez Renault. Aujourd'hui, Filiy a 29 ans. Il travaille pour deux employeurs.

20 heures par semaine pour servir des repas et faire la plonge dans la cantine d'une école, et 15 heures de ménage dans une société. Une situation difficile à vivre, qui implique de courir d'un poste à l'autre avec l'angoisse, le plus souvent, d'arriver en retard, de générer des reproches de la part des employeurs. Les mois normaux, il parvient à gagner le Smic.

L'intérim pour joindre les deux bouts

Mais pendant les vacances, les employés de cantine comme lui sont rarement payés. « Deux semaines sans être payé et c'est la galère. Quand j'ai des interruptions de travail pendant les vacances scolaires, je fais de l'intérim pour joindre les deux bouts. » Sans compter que son travail comme homme de ménage est en contrat à durée déterminée de trois mois. Et après ? Il n'en sait rien. Il peine à anticiper l'avenir. « Pour l'instant, je fais avec, mais c'est dur. Une fois payé le studio parisien partagé avec un ami, la nourriture, les transports et une ou deux sorties, il ne me reste pas grand-chose. »

Son souhait serait simplement d'accéder à un emploi à plein temps chez un seul employeur.

« Ici, ma situation ne me permet même pas d'imaginer pouvoir, un jour, fonder une famille. »

Il ajoute : « Le travail précaire concerne tout le monde. Je le

vois tous les jours : même ceux qui ont un emploi ont peur de le perdre. » ●

Anne-Isabelle Barthélémy

Portraits



Sarah : « La peur au ventre »

Sarah, 26 ans, s'inquiète. « Je suis algérienne et je n'ai pas de titre de séjour. » Elle a la hantise d'être arrêtée. Alors partout, dans la rue, dans le métro, elle est prête à disparaître au plus vite. Aujourd'hui, Sarah garde des enfants dans deux familles différentes. Au noir. Mais elle ne se plaint pas. Les deux familles ne l'exploitent pas. Elles essaient même de l'aider dans ses démarches de régularisation. Sans succès jusqu'à présent. Son père, venu travailler en France en 1945, n'a jamais obtenu l'autorisation du regroupement familial. Elle gagne 150 € par semaine, juste de quoi survivre. « Si j'ai mon permis de séjour, j'aimerais travailler dans la banque. J'ai fait trois ans d'études supérieures dans ce domaine en Algérie. »



Xavier : « Je ne vis pas, je survis ! »

À 30 ans, Xavier, licencié en philosophie, est vacataire à la Bibliothèque nationale de France. Un cadre prestigieux et un statut précaire. Xavier a signé un contrat de trois ans pour un mi-temps payé au Smic : soit 680 € par mois. Une bonne formule quand on est étudiant, mais pas quand on a fini ses études. Il le dit lui-même : « Avec ce salaire, je ne vis pas, je survis. » Depuis janvier, il est retourné habiter chez ses parents. Et il espère... « Avec mon niveau d'études, j'aimerais bien trouver autre chose que mettre des livres sur des rayonnages. » Et il rêve d'un salaire correct, d'un appartement à lui. Xavier enrage, mais ne se plaint pas. Ses copains qui ont abandonné leurs études trafiquent. « Un autre mode de survie », dit-il. Lui, au moins, dort tranquillement la nuit. Bien sûr, « il suffirait d'une loi pour donner à nouveau aux vacataires la possibilité d'être titularisés. » En l'attendant, Xavier se consacre à l'écriture d'un roman.

Interview Jean Boissonnat*

« On peut supprimer le chômage »

Jean Boissonnat, dès 1995 vous aviez présenté ce que pourrait être un nouveau statut du travailleur. En 2006, vous avez participé à l'élaboration de la proposition des Semaines Sociales pour « un statut du travailleur ». De quoi s'agit-il ?

L'idée de base c'est que l'économie française n'a aucun intérêt à s'isoler de l'économie mondiale, même si les produits chinois, vietnamiens ou tunisiens viennent – pour un temps – concurrencer les nôtres grâce à leur coût de main d'œuvre moins élevé. C'est notre intérêt que ces pays se développent et, pour cela, vendent leur production dans le reste du monde grâce à leur

avantage provisoire en matière de coûts. Encore faut-il savoir gérer les transitions et limiter les risques pour notre main d'œuvre nationale. D'où la recherche d'une combinaison optimum entre la nécessaire et inévitable mobilité des entreprises et la sécurité des travailleurs. L'idée a germé dans une commission du plan que je présidais avec la participation de syndicalistes, d'entrepreneurs, économistes et de sociologues. Nous avions appelé cela le contrat d'activité. Depuis lors, les centrales syndicales ont progressé dans leur réflexion sur le même sujet : à la CGT par exemple on parle de sécurité sociale professionnelle et à la CFTC de statut du travailleur. Les modalités sont différentes mais l'idée

*Jean Boissonnat
Journaliste.
A été rédacteur en chef de *L'Expansion*, éditorialiste dans diverses radios, quotidiens et magazines, professeur à l'IEP Paris et membre du conseil de la politique monétaire de la Banque de France.

centrale est la même : aboutir à terme à la disparition du chômage dans nos sociétés et à son remplacement par deux concepts principaux : celui de travailleur en transition entre deux emplois et celui de travailleur en insertion au début de la carrière professionnelle.

Pouvez-vous préciser ?

On ne cherche pas à protéger l'emploi mais à protéger le travailleur en lui garantissant des droits, un revenu et une formation s'il est contraint de changer d'emploi. En contrepartie, le travailleur ne peut pas indéfiniment refuser les emplois qu'on lui proposerait.

Cette proposition est-elle réaliste ?

Cette idée fait son chemin. L'actuel gouvernement s'est lui-même déjà engagé dans cette voie sous forme expérimentale, dans 7 bassins d'emplois particulièrement menacés, avec le contrat de transition professionnelle qui s'adresse pour l'instant aux salariés licenciés pour des raisons économiques dans les entreprises de moins de 1000 salariés. Le salarié intéressé perçoit pendant au moins un an 80 % de son salaire, il s'engage dans la formation professionnelle gérée par l'AFPA et peut même pratiquer pour un temps donné des activités à temps partiel. Le système est financé conjointement par les entreprises, les collectivités locales, l'Unedic et les centres de formation. On doit tirer les

leçons de cette expérience - rati-fiée par les syndicats - dans le courant de 2008.

Comment imaginez-vous la suite ?

Le système n'est pour l'instant expérimenté que dans quelques bassins d'emplois pour des raisons économiques. Il devra naturellement dans l'avenir être progressivement étendu à tous les salariés et même aux non-salariés avec le développement du travail indépendant grâce aux nouvelles technologies d'information. L'important est de ne jamais perdre de vue l'objectif : l'éradication totale du chômage dans les sociétés démocratiques et développées. ●

Propos recueillis par Jean-Pierre Rosa

paroles de
SansVOIX
Émilie Guillaume
Paris, 27 ans,
travailleuse précaire.

« On affirme que les travailleurs doivent être flexibles, que le contrat à durée indéterminée n'est plus le modèle de base. CDD, CNE... Quels que soient le salaire et la durée, ces contrats ne permettent pas d'accéder à un logement locatif ou à un emprunt bancaire. C'est toujours un CDI, à temps complet, qui est demandé. Ce sont pourtant bien les politiques publiques qui encouragent la flexibilité. N'est-ce pas l'État et les partenaires sociaux qui doivent protéger le citoyen lorsqu'il vend sa force de travail ? Nous ne voulons pas d'un label « précaire de qualité-certifié solvable ». Ne faites pas de nous des sous-travailleurs ! »

6 Personnes âgées / scolarité

François, 93 ans et Rina, 79 ans, ont posé leur besace dans une baraque à la périphérie de Nîmes. Dans la solitude et sous le poids de l'âge, deux vies s'estompent...

Rina : « Si j'ai le blues, je vais dans le jardin. La nature ne me contredit pas. »

François est de Nîmes et a beaucoup voyagé. Rina, elle, est du Nord de la France. Comment se sont-ils rencontrés, ils ne le disent pas. Voilà 23 ans qu'ils vivent dans un mazet, ces petites maisons d'une pièce qui jadis servaient aux vacances dans les environs de Nîmes. Mais la ville s'est agrandie et l'état s'est resserré autour de ce mazet isolé et reculé.

« Mon père avait trois hectares ici, à une époque où cela n'intéressait personne. Toute une partie a été revendue pour presque rien, je crois que je le regretterai toute ma vie. », se souvient François, avant de reconnaître : « Nous restons ici, parce que nous sommes retenus par la maison. » Même s'ils l'habitent ensemble depuis près d'un quart de siècle, ils se sentent désormais en marge. Chacun a eu des enfants, mais ils ne les voient pas ou si peu. Et les autres, les relations, les amis, les voisins et même les inconnus qu'on rencontre régulièrement ? Eux aussi ont disparu. « Je me sens vraiment sans amis, confie

Rina. *J'ai perdu tous contacts personnels. C'est fini, à présent je suis seule. Nous vivons en autarcie. Même si je sors en ville, je ne parviens plus à entrer en contact. Ça commence à me peser.* » Plus tard, esquissant un sourire, elle se souviendra « d'un voisin qui m'emmène tous les 15 jours faire les courses dans une grande surface. »

François descend en ville tous

les matins. « C'est vrai, avec l'âge on se retrouve esseulé ; on n'a plus de relations suivies. À quoi est-ce dû ? » Sa question reste en suspens. À vrai dire, lui, de nature plus solitaire, s'en contente. Et Rina, elle, de dire joliment : « Je laisse tomber le manteau de ma jeunesse pour couvrir la cape de la vieillesse. »

Il y a aussi toutes ces choses matérielles qu'avec l'âge on peine

à réaliser. Les tracas du quotidien vite insurmontables : changer une ampoule, déboucher un évier. « Quand on est embarrassé pour une chose ou l'autre on fait appel aux bénévoles du Secours Catholique », raconte François. L'un d'eux, Michel Aline, accompagne le couple depuis plusieurs années. « Je viens à domicile pour les dépanner. Mais pour les gros travaux nous avons également

une commission des aides qui permet de débloquer des fonds. » Chez François et Rina, ce sont des infiltrations d'eau, là, juste au-dessus de la table. Rina voudrait bien aussi des visites, histoire de s'épancher. « Quand j'ai un coup de blues, je vais dans le jardin et je parle ; au moins la nature ne me contredit jamais. » ●

Louis Guinamard



« Même si je sors en ville, je ne parviens plus à entrer en contact. » [Photo F. Collini]

Revenus minimum vieillesse

Près de 800 000 personnes âgées souffrent en France dans la solitude et survivent des revenus minimum vieillesse. « Le vieillissement attendu de la population conduit à faire de l'isolement et la solitude des personnes âgées un enjeu de société », rappelle le collectif Combattre la solitude des personnes âgées, composé de nombreuses organisations non gouvernementales. Selon leur enquête, les personnes âgées connaissent une période charnière entre 79 et 83 ans, marquée par des événements majeurs : perte d'un conjoint, altération des facultés, perte d'autonomie. Ceux qui n'ont pas eu l'opportunité de développer leur « capital social » entrent souvent dans la spirale de l'isolement. Le collectif appuie plusieurs pistes de réflexion pour lutter contre ce phénomène. Ainsi le développement des « gestionnaires de cas », référents chargés d'une veille individualisée de proximité. Connaissant la situation réelle de chaque personne, il est en mesure de prévenir et coordonner les interventions tant des professionnels de santé que des services sociaux ou des associations. Elles soulignent encore l'importance des relations de voisinage et saluent les opérations comme « Immeubles en fête ». Autre piste : renforcer la place des personnes âgées dans la société en facilitant notamment leur accès aux nouvelles technologies, source d'échanges intergénérationnels ; ou la création de réseaux d'échanges de savoirs, comme les universités du 3^e âge.

Vanessa : « Parfois, j'ai du mal avec les enseignants ! »

Philippe 22 ans, et Vanessa 24 ans, vivent avec leurs quatre enfants dans la banlieue parisienne. Leur premier souci : la réussite de leurs enfants et ce sera la leur !

Si les quatre enfants de Vanessa et Philippe – six, quatre, deux et un an – ne réussissent pas dans leurs études, ils ne pourront s'en prendre qu'à eux-mêmes. Car chez Vanessa et Philippe, on ne rigole pas avec les études. Il faut bosser ! Non, non, ne vous inquiétez pas, papa et maman ne sont pas des bourreaux d'enfant. Ils sont la tendresse même. Mais ils ont trop souffert d'avoir raté ou abandonné leurs études. Alors, pas question de reproduire l'échec. Pour l'instant, les deux aînés sont dans l'école publique, en bas de chez eux, la première en CP et la deuxième en maternelle. Et c'est Vanessa, 24 ans, qui est en première ligne.

« J'assiste à toutes les réunions de parents, dit-elle. J'ai même été déléguée des parents pour la classe de ma fille, notamment pour rappeler aux enseignants la nécessité de suivre chacun des élèves et plus

particulièrement ceux qui sont en difficulté, sans les laisser de côté. J'ai besoin que les instituteurs m'aident pour que mes enfants apprennent à aimer l'école. Je ne veux pas les voir rentrer le soir en pleurant parce qu'ils n'y arrivent pas. Je veux qu'il y ait un bon démarrage, qu'ils aiment l'école dès à présent. »

Lucide, Vanessa se souvient de son enfance : « Ma maîtresse de CP m'a tellement terrorisée ! Elle m'avait envoyée au radiateur, au fond de la classe, et ne s'occupait jamais de moi. Pendant des années je n'ai plus supporté l'école. J'ai entamé un BEP secrétariat et puis, à cause d'un accident, je n'ai pas pu passer mes examens... Ensuite, il y a eu les naissances. » Mêmes difficultés rencontrées par Philippe : « Ça n'a pas été terrible non plus. L'école était une vraie corvée. J'ai arrêté mon CAP pour travailler, il fallait bien nourrir les petits. Je ne suis pas



un exemple pour mes enfants. » Ils habitent en banlieue parisienne, dans un immeuble dont la mauvaise réputation n'est plus à

faire. Ce qui ne facilite pas les relations avec l'école, ni avec les autres parents : « Je ressens des différences du fait de notre situation sociale...

Alors je fais très attention à ce que mes enfants soient propres », dit Vanessa, toujours en contact avec les instituteurs. « Quand il y a une difficulté pour l'un de mes enfants, je vais les voir pour qu'ils m'aident à trouver des solutions. Lorsque mon fils en maternelle avait des difficultés pour parler, j'ai demandé que l'on fasse des tests pour savoir s'il avait besoin d'un orthophoniste. » Philippe, lui, peine avec les enseignants : « J'ai du mal avec leurs discours, leur façon de parler. Je ne comprends pas ». Mais il est sans inquiétude. Maman veille. Vanessa suit une formation à distance dans l'espoir d'entrer dans la gendarmerie. Philippe est intérimaire en manutention et préparation de commandes, actuellement sans emploi. Le ménage vit avec 738 euros de RMI (Revenu minimum d'insertion), auxquels s'ajoutent 300 euros d'allocations familiales et 400 euros d'Aide personnalisée au logement. La vie est souvent rude. Mais le bonheur d'être parent surpasse tout. ●

Romuald Clément

paroles de
Sansvoix
Chantal, Noisy

« Je me suis longtemps senti responsable des échecs de mon fils. Aujourd'hui qu'il a changé d'école et que la structure lui convient, je me rends compte que sa première école ne nous a pas soutenus pour trouver des solutions adaptées à ses problèmes. »

Le Grand Trou, un quartier de Vizille qui a mauvaise réputation. À cause de son nom... et de sa population à près de 80 % d'origine étrangère. Et pourtant, tous différents, « on s'y sent bien ».

Saïd : « L'Europe ? Ici, au Grand Trou, elle est en route »



Le Grand Trou. Difficile de trouver un nom plus stigmatisant. « C'est sûr, ça ferait mieux si on l'appelait le grand bleu ! », plaisante Nicole, habitante de ce quartier de Vizille, une petite ville ouvrière proche de Grenoble, depuis une vingtaine d'années. Ce nom, hérité d'une ancienne réserve d'eau destinée à la pêche, colle au lieu. « C'est le quartier des étrangers et des cas sociaux », affirme, cinglant, Fabrice, un Vizillois de souche. « Les habitants du lotissement voisin, nouvellement construit, ont peur de ceux du Grand Trou, ils disent que les enfants du quartier vont faire baisser le niveau de

l'école. Or mes enfants ont grandi ici, ils s'en sont très bien sortis, je n'ai jamais eu de soucis. »

Une étiquette, c'est redoutable
Celle du Grand Trou diffuse une méfiance généralisée qui s'insinue partout et alourdit toute initiative. « Chez nous il n'y a pas de délinquance, mais il n'y a rien pour les jeunes. On n'est pas très averti des activités proposées au niveau de la mairie. » À l'isolement physique, au fond de la vallée, à la sortie de la ville le grand trou ajoute l'isolement humain. « Les gens me plaignent quand je dis que j'habite au Grand Trou, raconte un habitant, pourtant moi je m'y sens très bien. »

Cette mauvaise réputation agace ses habitants, car pour la majo-

Les habitants du lotissement voisin craignent que les enfants du Grand Trou fassent baisser le niveau scolaire.
[Photos P. Braut]

rité d'entre eux le quartier est d'abord un lieu tranquille et sûr, même si tout n'est pas rose tous les jours. Le Grand Trou abrite une population d'origine étrangère à 80%. « La coexistence est sans cesse à réinventer. Nous, l'Europe, il y a longtemps qu'on l'a mise en route », plaisante Saïd, un Tunisien. « Ici, la population est mélangée, c'est pas toujours facile de s'entendre, mais au moins on se respecte, les gens se connaissent et on essaie d'instaurer des règles, confirme une habitante. Le linge sèche dans la partie commune ; vous êtes prévenu si vous n'avez pas éteint vos phares, ou même si vous avez laissé votre portefeuille dans la voiture ouverte. »

Si les intérieurs sont soignés, les parties communes sont parfois une pomme de discorde. Difficile de faire comprendre qu'il faut les entretenir. Mais chacun fait des efforts. Les habitants de l'immeuble C4, par exemple, se sont réunis pour rénover leurs boîtes aux lettres et lessiver les escaliers. Le président du conseil syndical invite désormais les locataires aux assemblées de copropriété. Ou encore leur propose de créer un comité d'accueil pour expliquer les règles et les usages aux nouveaux arrivants. « L'idée est de désamorcer les conflits, d'éviter rancœurs et non-dits. »

Des animatrices du Secours Catholique arpentent le quartier régulièrement. Depuis des années, elles mettent au service

des habitants leur connaissance des institutions et du quartier pour aider les habitants à agir par eux-mêmes. Anne-Catherine vient toutes les semaines depuis cinq ans : « Chacun essaie de se débrouiller, avec ses revenus modestes, ses soucis, des emplois de plus en plus précaires. Une grande dépense d'énergie qui laisse peu de temps à l'action collective au-delà du cercle familial. »

La survie, la débrouille sont des emplois à plein temps. Mais peu à peu, les choses avancent. Grâce aux animatrices, les femmes turques bénéficient de cours de français. Une fête de quartier a été organisée. Ces actions, même modestes, prises à l'initiative des habitants, tissent et retissent la convivialité du Grand Trou. ●

Anne-Isabelle Barthélémy

Portraits



Jean-Jacques : « Il nous comprend, il est passé par la galère »

Sept ans d'armée, dix ans de rue, de petits boulots, d'alcoolisme. L'histoire pourrait s'arrêter là, pour Jean-Jacques Denis. Il est aujourd'hui animateur salarié au Secours Catholique de Grenoble. Il gère les bénévoles et organise l'accueil du public en situation de pauvreté. Christian, Rmiste en témoigne : « Il sait ce qu'on vit, il nous comprend, il est passé par là ». La confiance qu'il a reçue, Jean-Jacques la transmet à son tour. En 2003, il monte avec des personnes en difficulté, une formation à la « médiation sociale. » Les participants sont maintenant médiateurs dans les transports, les espaces verts... « La médiation, c'est faire travailler les gens ensemble : les institutions, les associations, les bénévoles, les personnes en difficulté. » Quand on lui demande ce qu'il fait pour les autres, il répond : « Moi je ne fais rien, ce sont eux qui font. »

Gisèle : « Il s'est passé quelque chose »

« Les gens n'y croyaient pas, se souvient Gisèle. J'ai convaincu en faisant du porte-à-porte, en expliquant que plus nous serions nombreux, plus ça aurait de chance d'aboutir. » Il aura fallu 6 mois à Gisèle pour organiser un réveillon du jour de l'an dans son quartier des Aunettes, à Fleury-Mérogis, en banlieue parisienne. « Un quartier calme, mais oublié. J'avais envie d'y lancer l'initiative. » Six mois pour convaincre les femmes de son groupe de réflexion, mis en place par le Secours Catholique, et les habitants de son quartier de s'impliquer dans le projet, pour établir un budget, récolter des aides du Conseil régional et du bailleur, prévoir les animations... Le soir du 31, la fête rassemblait 60 personnes du quartier. « Il s'est passé quelque chose qui a changé l'approche des gens. Le mélange des familles, des âges et des communautés a ouvert et valorisé les habitants et leurs relations. »

Analyse Marie-Agnès Fontanier*

« On ne s'en sort qu'à plusieurs »

Chacun de nous, vivant à un moment une situation difficile, éprouve le repli sur soi, un sentiment de culpabilité, de honte, de solitude. Retrouvant d'autres personnes au sein d'un groupe de partage, de convivialité ou d'action, il fait l'expérience rassurante de constater que d'autres traversent les mêmes difficultés, et ressentent les mêmes sentiments. En situation de précarité, de pauvreté, d'exclusion, chacun comprend que ce qu'il vit n'est pas le résultat d'erreurs personnelles, d'un parcours individuel, mais

qu'il s'agit de mécanismes plus larges, de société. Alors que pèse sur ces personnes en situation de pauvreté un regard indifférent, voire accusateur, le fait de se retrouver à plusieurs a tout d'abord un effet déculpabilisant. Libéré du poids de ce regard, et donc plus confiant en lui-même, chacun peut alors développer des capacités, des compétences, des talents peu exercés car niés par l'environnement depuis longtemps. On peut, au sein d'un groupe, se redécouvrir drôle, inventif, artiste, doué pour

l'écoute, l'organisation,... parce que l'occasion se présente d'exercer ces qualités, et que d'autres les reconnaissent. Le climat de confiance progressivement créé - en soi, entre les uns et les autres, dans la force du groupe - permet d'agir ensemble, selon les préoccupations et intérêts communs, pour faire changer les choses dans le quotidien.

Réussir, ensemble, à organiser une fête de quartier qui en transforme un peu l'image, pour ses habitants et pour l'extérieur, ouvre d'autres pistes

***Marie-Agnès Fontanier**
Responsable du réseau Animation France au Secours Catholique

pour prendre part, dans les instances compétentes, à la réflexion sur l'avenir de ce quartier. Ainsi, le groupe, se renforçant avec le temps, peut analyser de l'intérieur les causes des situations difficiles vécues par ses membres, identifier les bons leviers pour les faire évoluer. Les actions menées sont efficaces puisqu'elles sont portées par les personnes mêmes victimes d'injustices, expertes de leur situation, qui se mobilisent et en mobilisent d'autres autour d'elles.

Ces personnes souffrent avant tout du sentiment de ne pas compter pour la société, de ne pas être pas considérées, sinon comme des assistés, elles l'expriment fortement. Or il y a un enjeu démocratique pour notre société à retisser des liens entre des groupes sociaux divers, à leur permettre de s'enrichir mutuellement et à découvrir les idées, les propositions, les initiatives de ceux qui ne sont jamais pris en compte. Nous refusons une société qui se passerait de la contribution de certains de ses membres ! ●

paroles de
Sansvoix
Renée Thomiot

« Je défends à quiconque de m'appeler handicapée sociale. Mis ensemble, ces deux mots ne sont que mépris. Je n'ai pas d'argent, je suis en allocation spécifique de solidarité. Mais j'agis plus que beaucoup d' « intégrés » pour faire vivre mon quartier, pour aider les autres, pour faire vivre la démocratie... Je suis une citoyenne, pas une handicapée sociale. Vous imposez votre manière de nous voir et de nous étiqueter. Ainsi, vous faites croire que le problème vient de nous et pas de notre société. C'est assez lâche. »

8 Participer

Vous avez entendu la parole de sans-voix. Elle vous a touché, ému, provoqué... Si vous voulez agir et réagir, les associations ci-dessous vous attendent et vous proposent de vous engager concrètement dans des actions solidaires.

Si vous voulez vous mobiliser

La première phrase donne le ton : « *Je refuse la persistance de la misère en France et dans le monde* ». C'est celle de l'appel lancé aux candidats à l'élection présidentielle par ATD Quart-Monde, Amnesty International et le Secours Catholique à l'occasion de la journée mondiale du refus de la misère.

Cet appel diffusé via le journal gratuit *Résistances* et par les réseaux militants des trois associations interpelle les candidats sur la nécessaire mise en œuvre par la France de ses engagements internationaux, en particulier du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, et de la loi relative à la lutte contre l'exclusion votée en 1998.

Il interroge chaque candidat sur les mesures qu'il ou elle mettrait en œuvre s'il ou elle est élu(e) afin d'accompagner les actions des citoyens qui œuvrent à la construction d'une société fondée sur le respect des droits de l'homme pour tous.

Ce texte, signé par plus de 10 000 personnes, est un appel au respect des droits universels et indivisibles qu'ils soient civils, politiques, économiques, sociaux et culturels. Cette mobilisation forte autour



du refus de la misère en France doit être entendue et prise en compte.

Début février 2007, les trois associations partenaires ont transmis aux candidats les attentes de ces milliers de citoyens et les ont

informés que leurs réponses seraient rendues publiques. Espérons que cet appel se traduise par une volonté politique forte de nos élus pour garantir l'accès de tous à tous les droits fondamentaux. ●

12 propositions pour une société plus juste

Les Semaines Sociales ont soumis 12 propositions aux candidats à la présidentielle. Le détail de chaque proposition est consultable sur le site dédié à cette campagne et un exemple est donné en page 4 de ce document avec la proposition « Accueillir dignement les immigrés » :

Proposition 1 : Assurer aux enfants les plus défavorisés le soutien nécessaire à une scolarité normale.

Proposition 2 : Mettre en place un véritable statut du travailleur.

Proposition 3 : Réformer le statut des entreprises dans le souci de mettre la personne au centre de l'entreprise et de lui subordonner le capital.

Proposition 4 : S'attacher par priorité à accroître la part des plus défavorisés dans la distribution des revenus.

Proposition 5 : Mettre fin au scandale des ghettos et des sans-abris.

Proposition 6 : Traiter avec respect les personnes en détention.

Proposition 7 : Renforcer, par un service civique obligatoire, la cohésion sociale.

Proposition 8 : Préparer l'avenir de la génération qui nous suit et non lui transférer par l'endettement la charge des problèmes d'aujourd'hui.

Proposition 9 : Contribuer à la construction d'une Europe de la cohésion sociale.

Proposition 10 : Accueillir dignement les immigrés.

Proposition 11 : Faire du développement des pays d'émigrés

gration africains une priorité de sa politique d'aide.

Proposition 12 : Tenir ses engagements financiers à l'égard des pays pauvres.

Retrouvez l'intégralité des propositions sur le site www.une-societe-plus-juste.org vous êtes appelé à réagir et à apporter votre contribution sur les grands enjeux de la justice sociale. Et sur www.lavie.presse.fr, les programmes des candidats face aux 12 propositions.

Le Secours Catholique



Association de loi 1901 à but non lucratif, le Secours Catholique lutte contre toutes les formes de pauvreté et d'exclusion et cherche à promouvoir la justice sociale en France et à l'international. Reconnu d'utilité publique en 1962, le Secours Catholique compte aujourd'hui 103 délégations diocésaines, 4 000 équipes locales et 65 900 bénévoles.

www.secours-catholique.org / 01 45 49 73 00

ATD Quart Monde



Le Mouvement international ATD Quart Monde dénonce la misère comme une violation des Droits de l'homme et agit pour que soient respectés les droits fondamentaux de chacun. Sans appartenance politique ou religieuse, créé avec des personnes vivant en grande pauvreté, il mène des actions d'accès à tous les droits, en particulier à la culture et au savoir. Il pousse l'opinion et les pouvoirs publics à agir, avec les personnes très pauvres comme guides et partenaires, contre les causes de la misère et de l'exclusion.

www.atd-quartmonde.asso.fr / 01 34 30 46 10

Semaines Sociales de France



Fondées en 1904 pour faire connaître la pensée sociale chrétienne et contribuer au débat social, Les Semaines Sociales est une association ouverte à tous, avec des relais en région. Lors de la dernière session ayant pour thème « *Qu'est-ce qu'une société juste ?* », les principaux candidats aux élections ont été invités à se prononcer devant 4 000 personnes sur 12 propositions. Pour continuer cette réflexion les SSF ont créé un site (voir ci-dessous) dans lequel le public et les candidats sont appelés à réagir sur les grands enjeux sociaux des présidentielles. www.ssf-fr.org / 01 44 35 69 00

Amnesty France



Depuis trois ans, Amnesty International se mobilise avec ATD Quart Monde et le Secours Catholique à l'occasion du 17 octobre, journée mondiale du refus de la misère. Aujourd'hui, Amnesty s'associe à cette publication du Secours Catholique pour souligner à nouveau que les droits humains sont indivisibles et interdépendants. Ne pas reconnaître certains d'entre eux revient à les affaiblir tous. Seul l'accès aux droits, à tous les droits, peut mettre fin à la pauvreté.

www.amnesty.asso.fr / 01 53 38 65 65

Association Georges Hourdin

L'association Georges-Hourdin, du nom du fondateur de l'hebdomadaire *La Vie*, soutient financièrement les projets d'associations permettant l'expression des personnes et des communautés victimes de la pauvreté et de l'exclusion. Elle considère en effet que leurs réflexions, tirées de leur expérience de vie, sont essentielles pour bâtir une société plus juste et plus humaine. www.assogeorgeshourdin.org

Déclaration de solidarité d'ATD Quart Monde

« *Quand j'ai eu mon logement, j'étais mal. J'allais voir mes amis toujours dehors, mais si je les prenais chez moi, je nous mettais en danger d'être expulsés.* » Un million de personnes en France sont hébergées par d'autres, souvent pauvres elles-mêmes. « *On a été dehors, on sait ce que c'est. On ne peut pas laisser faire ça.* » Qui voit que des personnes très exclues se battent pour leurs droits, mais aussi pour ceux des autres ? Nous ne viendrons pas à bout de la misère sans ceux qui la vivent, car ils nous donnent le cap : n'abandonner personne. Or notre civilisation ne sait pas penser avec le plus fragile. Elle fait pour lui. « *J'ai appris par hasard que mon immeuble allait être détruit. Les autres décident toujours pour nous, pour nos enfants, nos quartiers. Ça ne m'étonne pas, c'est tous les jours qu'on ne nous fait pas confiance.* » Il faut rompre cette spirale : misère, méfiance, exclusion sociale. « *Là où des hommes sont condamnés à vivre dans la misère, les droits de l'homme sont violés. S'unir pour les faire respecter est un devoir sacré.* » Cet appel du père Joseph Wresinski, gravé sur le parvis du Trocadéro le 17 octobre 1987, première journée mondiale du refus de la misère, vise à rompre cette spirale. Il nous donne un chemin pour y contribuer, tous. Non comme bienfaiteurs et obligés, mais comme alliés à égalité dans un combat pour la dignité de tous. Signons la Déclaration de solidarité lancée dans cet esprit. Donnons-nous du cou-

rage, de part et d'autre de l'exclusion sociale, pour enrayer les logiques d'abandon des plus fragiles. Un million de signatures donnera le courage à nos élus d'imposer que le droit soit le même pour tous.

Déclaration de solidarité

Je suis solidaire de celles et ceux qui luttent partout dans le monde pour résister à la misère et l'éliminer :

Je veux contribuer :

- à faire respecter la dignité de tous,
 - à faire respecter pour tous l'accès effectif aux droits de l'homme.
- Je veux me joindre aux efforts qui permettent la participation des personnes en situation d'exclusion et de misère, notamment à l'occasion du 17 octobre, Journée mondiale du refus de la misère.
- Je demande que les citoyens, les autorités locales, nationales et les Nations unies :
- considèrent les plus pauvres comme les premiers acteurs de la lutte contre la pauvreté,
 - associent les plus pauvres à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation notamment des politiques qui les concernent,
 - portent l'ambition d'un monde sans pauvreté, un monde où les droits à la vie familiale, au travail décent, à la participation sociale, culturelle et politique sont respectés...

● Retrouvez cette déclaration complète et signez en ligne sur www.17oct.org

paroles de
Sansvoix

Ce 8 pages a été réalisé par *Messages*, 106 rue du Bac 75341 Paris Cedex 07, Semaines Sociales et ATD Quart Monde.

Directeur de publication : Jean-Pierre Richer **Rédactrice**

en Chef : Véronique Linarès **Journalistes :** Louis Guinamard, Anne-Isabelle Barthélémy, Tony Marggia, Romuald Clément, Jean-Pierre Rosa. **Conception Graphique :** Rampazzo et Associés **Maquette :** Guillaume Seyral

Reproduction des textes, photos et dessins interdite sauf accord de la rédaction www.secours-catholique.org